

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2021

19H30

Présents :

- Mmes Bordini, Dulong, Faure, Ibert ,Macias, Naboulet, Rolland
- Mrs Carpentey, Le Foll, Raoult

Excusé :

- Mr Vignaud

En préambule, Madame le Maire demande une minute de silence à la mémoire de Monsieur Gilbert Carpentey, bien connu et apprécié à Daubèze, père de Landry Carpentey, conseiller municipal.

Ordre du jour :

1. Approbation des compte-rendus des deux derniers conseils municipaux :

Approuvés à l'unanimité

2. Compétence fourrière pour animaux errants :

Mme Dulong rappelle aux membres du conseil que la CdC a le pouvoir de police à la fourrière et les mairies le pouvoir de police de la gestion des animaux errants. Dans ce contexte, la CdC mettait à disposition un chenil qui n'est plus aux normes.

Actuellement Daubèze est en lien avec la SPA de Bergerac dont le coût est de 0,89 cts.

Une présentation de services a été faite en conseil communautaire le 14/06/2021 sur le groupe SAPCA, groupe qui remplit pour le compte des collectivités adhérentes des missions régaliennes de fourrière : capture 7j/7 et 24h/24 par des techniciens des animaux et accueil sur des pôles animaliers.

L'intervention est effective dans un délai de 2h. Cela concerne les animaux errants, morts, sur la voie publique jusqu'à 40kg.

Le coût d'une telle adhésion serait de 0,83cts/ habitant

Au vu des explications, de la qualité de service, le conseil vote à l'unanimité la convention d'adhésion à la SAPCA.

3. Aurélien Biteau CDI :

Depuis novembre 2019, conjointement avec les communes de Baigneaux et de Cessac, nous avons en CDD Mr Aurélien Biteau au titre d'employé communal suite à des problématiques juridiques liées à l'absence de Mr Mathieu Belhomme.

Mr Biteau donnant toute satisfaction, en accord avec les 2 autres communes l'employant, il est convenu la création d'un poste en CDI afin de pérenniser la présence de Mr Biteau.

En effet, juridiquement, nous ne pouvons le positionner sur le poste d'agent territorial existant, d'où la création de ce poste.

La délibération est prise à l'unanimité.

4. Futurs projets pour la commune :

Mme Dulong propose d'envisager de disposer deux tables et bancs de pique-nique sur les espaces verts autour du parking.

Mme Bordini propose d'y adjoindre des poubelles.

Il faudrait étudier la possibilité de la restauration du portail de l'Eglise et de revoir le dispositif électrique en place.

En 2022, les 2 tombes des soldats daubèziens morts pour la France à la guerre de 14/18 feront l'objet d'un projet de réfection.

Mme Dulong va aller rechercher des subventions à cet effet.

Mr Raoult propose aussi l'achat d'une tondeuse haie télescopique, nécessaire pour l'entretien des espaces verts. Il s'occupe de chercher la meilleure solution.

5. CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Mme Dulong fait part au conseil de sa candidature au conseil d'administration du CAUE dont l'assemblée générale aura lieu le 29/09 à Bordeaux.

6. Point sur le Covid 19 :

On peut se rendre compte aujourd'hui d'une nette amélioration de la pandémie.

Les vaccinations sont nombreuses, les consignes de sécurité sanitaires respectées et le pass sanitaire en vigueur.

Dans ce cadre sont évoqués le repas de Noël de la commune et la maïade.

Pour le repas de Noël, une décision sera prise en fonction des consignes sanitaires préfectorales.

La maïade aurait lieu fin de printemps 2022.

7. Bulletin Municipal :

Mme Dulong demande aux membres du conseil de réfléchir aux différents sujets à aborder dans notre bulletin municipal annuel.

Elle indique qu'une résurgence du Gourmeron au lieu-dit Rousine a permis à des spéléologues amateurs d'extraire des objets qui ont été répertoriés par leur soins et qu'ils ont remis à la commune.

8. Concert du 9 Octobre, Eglise de Daubèze :

Sur proposition d'un administré faisant partie de l'Ensemble Choral de Libourne, il avait été programmé lors de la précédente mandature un concert vocal, concert annulé et reporté à cause de la pandémie.

Aujourd'hui le contexte sanitaire et les consignes en vigueur permettent d'envisager ce concert qui aura lieu le 9/10/2021.

Mme Dulong et une partie du conseil s'occupent de l'organisation et de la diffusion de l'événement.

9. Questions diverses :

Mme Dulong fait part aux membres présents du dernier conseil communautaire.

La fibre est en train d'être installée avec des difficultés. Il est important de répertorier toutes les maisons du territoire afin de voir si personne n'a été oublié.

Mr Carpentey évoque la dangerosité du poteau installé proche du domicile de ses parents.

Mme Dulong lui demande de lui envoyer des photos afin d'en référer au vice-président de la CdC en charge du dossier afin de lui transférer.

Mme ROLLAND demande si la destruction des chardons des champs est possible du 01/05 au 31/10 avant la floraison pour tous propriétaires ou exploitants agricoles. Le problème est que nous sommes sur des propriétés privées et que nous ne pouvons rien exiger des dits propriétaires.

Elle fait un tour de table sur les commissions. Rien à signaler à cet instant.

Fin de séance à 21h30